



LE CLUB DES



COLOCATIONS POUR PERSONNES
VIVANT AVEC UN HANDICAP

DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

[Le Club des Six : notre histoire](#)

[Habitats partagés : le contexte](#)

[Notre solution : l'inclusion par le logement et les services](#)

[Impact social](#)

[Témoignages](#)

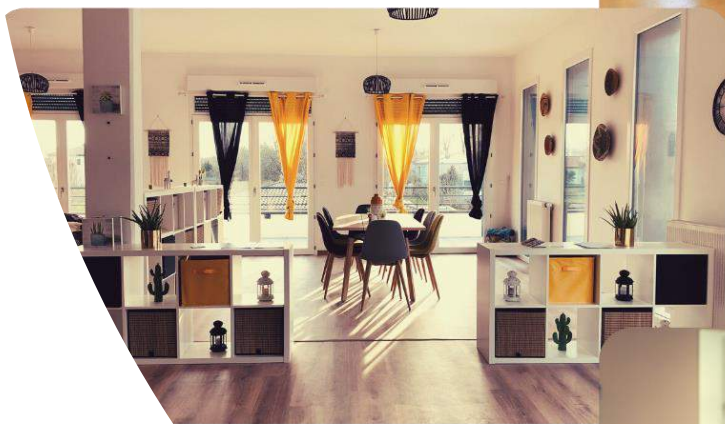
[Nos colocations](#)

[Quelques projets pour 2021](#)

[Conclusion](#)

[Galerie photos](#)

[Nous joindre / nous suivre](#)



Le Club des Six

Notre histoire

Notre histoire

En 1999, Sabrina est victime à 18 ans d'un accident de voiture qui la laisse lourdement handicapée. Après une quinzaine d'années passées en milieu hospitalier puis au domicile de ses parents, Sabrina exprime son envie de vivre sa vie de jeune femme de façon plus autonome et entourée de personnes de son âge.

Sa famille réfléchit alors à une solution qui corresponde à ses aspirations et lui permette de s'émanciper de la cellule familiale tout en bénéficiant d'un accompagnement humain indispensable dans ses gestes du quotidien.

Après avoir étudié toutes les alternatives d'accueil possibles, l'une de ses sœurs aînées, Maïlys Cantzler, a alors l'idée de créer une colocation.

Un lieu de vie où 6 personnes handicapées partageraient un espace agréable et spacieux. Elles y bénéficieraient, 24h/24 et 7j/7, de l'intervention de professionnels qui les accompagneraient dans les actes essentiels de la vie quotidienne et assureraient leur stimulation. Et qui les aideraient à retrouver une place au sein de la société.

La **Villa Sabrina** a ainsi été inaugurée en juin 2014. Les progrès physiques et cognitifs des colocataires et les liens qu'ils ont tissés avec leur nouvel environnement ont donné l'envie de dupliquer ce modèle que l'on nomme désormais **habitat inclusif**.

Depuis, le Club des Six a ouvert six nouvelles colocations, et nombre de projets sont en cours de finalisation pour offrir à tous le choix d'une vie digne et heureuse.

"Petit à petit, l'oiseau fait son nid", dit-on...

*Au **Club des Six**, nous avons revisité cet adage : grâce à nos colocations pour personnes vivant avec handicap, le nid devient un lieu d'envol vers l'autonomie et l'estime de soi, bien souvent mis à mal dans les parcours de vie de ceux qui finissent par faire le choix de s'installer dans leur chez-eux.*

Nos ambitions sont à la hauteur de l'énergie que nous confère la joie de voir nos colocataires s'épanouir dans leurs chez-eux. Plus jamais seuls, mais bénéficiant de leurs espaces et de leurs moments privés, ils sont portés par une émulation collective où l'entraide et le regard bienveillant de leur environnement participent à leur épanouissement et leurs progrès personnels.

Ces projets ne pourraient pas se concrétiser sans l'indéfectible dévouement et l'entière implication des collaborateurs qui composent l'équipe et qui partagent les valeurs portées par la fondatrice du Club des Six, Maïlys Cantzler.

Une équipe soudée, des colocataires heureux... Au Club des Six, on n'est pas différents, on est ensemble, c'est tout !

Pascal BENARD, président du Club des Six



Habitats partagés

Le contexte

La **Loi du 11 février 2005** vise à garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie. Elle doit leur permettre une participation effective à la vie sociale et les placer au centre des dispositifs. Cependant, les possibilités d'habitat qui leur sont proposées se limitent essentiellement à un choix binaire : vivre en établissement ou vivre auprès d'un proche aidant.

Une situation génératrice d'exclusion

Selon l'étude 2016 de la Fondation de France, un Français sur dix est en situation objective d'isolement. Les sources d'exclusion sont souvent l'âge, la pauvreté, l'inactivité et le handicap. Les personnes en situation de handicap ne peuvent pas toujours s'appuyer sur un membre de leur entourage, et pour certains, vivre au sein d'un établissement spécialisé - quand il y a de la place - ne correspond pas à leur choix de vie.



L'isolement lié à la situation économique ou à l'absence d'occupation touche directement les personnes en situation de handicap. En effet, qu'il soit acquis de naissance ou lié à un accident de la vie, le handicap s'accompagne souvent d'un contexte d'exclusion sociale.

Aussi longtemps qu'elles le peuvent, les familles prennent le relai en s'occupant de leurs proches avec les moyens qu'ils ont à leur disposition. Mais le système d'aidant familial comporte des limites. Pour les personnes handicapées d'abord, car la stimulation et l'accès au progrès sont souvent restreints s'ils ne sont pas soutenus par des professionnels formés. Sans parler de leur envie de choisir eux-mêmes leurs activités et occupations, de construire leur propre projet de vie. Pour les familles ensuite, car elles aussi sont soumises aux aléas de la vie ou à d'autres obligations personnelles et professionnelles.

Se pose forcément un jour la question du choix du lieu de vie. Ces personnes sont seules, et pourtant, plus que tout, elles s'épanouissent et progressent au contact des autres. Passer du temps ensemble et se rendre utile l'un pour l'autre est un formidable vecteur d'inclusion et de sentiment d'utilité. Et l'offre en établissement d'accueil ne correspond pas toujours au souhait de la personne concernée ou de sa famille. Souvent, les établissements spécialisés sont aussi trop éloignés ou trop onéreux et affichent de longues listes d'attente.

Une nouvelle solution se profile : l'habitat inclusif

Depuis quelques années, et plus particulièrement depuis 5 ans, une nouvelle offre émerge, majoritairement à l'initiative d'associations de familles souhaitant créer un lieu de vie pour leurs proches handicapés : les logements accompagnés.

Contexte

Des actions soutenues par l'Etat

L'actualité récente témoigne de la forte volonté et des moyens conséquents déployés par l'Etat pour développer cette nouvelle forme de lieux de vie :

Avril 2016 : constitution par la DHUP, la DGCS, la CNSA et le Ministère de la Santé d'un comité de pilotage pour développer l'HI

Septembre 2016 : rapport IGAS présentant les avantages de la mutualisation des aides humaines (PCH)

Novembre 2016 : reconnaissance officielle et baptême de cette nouvelle forme d'habitat : HABITAT INCLUSIF

Décembre 2016 : comité interministériel handicap annonçant une priorité au développement de l'habitat Inclusif

2017 : mise en place de l'enveloppe expérimentale pour accompagner 1 projet HI / ARS

Avril 2017 : création de l'Observatoire de l'Habitat Inclusif

Avril 2017 : diffusion d'une note de la DGCS à toutes les MDPH et Conseils Départementaux les encourageant à soutenir les projets d'habitat inclusif sur leur territoire et les incitant à intégrer la mutualisation de la PCH

3 mai 2017 : publication du décret relatif à l'article 20 de la loi SV de décembre 2015 sur la possibilité de fléchage des logements sociaux au profit de personnes en situation de handicap (et/ou âgées)

22 mai 2017 : le Premier ministre et la Secrétaire d'Etat Sophie CLUZEL visitent un Habitat Inclusif (Maisons partagées Simon de Cyrène)

30 novembre 2017 : journée nationale de l'Habitat Inclusif – présentation du guide de l'HI par Sophie Cluzel

Mai - Oct 2018 : préparation de la loi ELAN intégrant les articles 45 et 45 bis (conventionnement LS des colocations et dotation financière pérennisant l'enveloppe expérimentale)

6 août 2018 : visite du Club des Six de la Croix Valmer par Sophie Cluzel

23 novembre 2018 : promulgation de la loi ELAN intégrant les articles 128 et 129 (conventionnement LS des colocations et dotation financière pérennisant l'enveloppe expérimentale)

24 juin 2019 : décret d'application (N°2019-629) et arrêté relatif du modèle du cahier des charges du projet de vie sociale et partagée

4 juillet 2019 : instruction (circulaire 44860) rédigée par la CNSA, DHUP et DGCS à destination des ARS et départements pour mise en œuvre de l'article 129

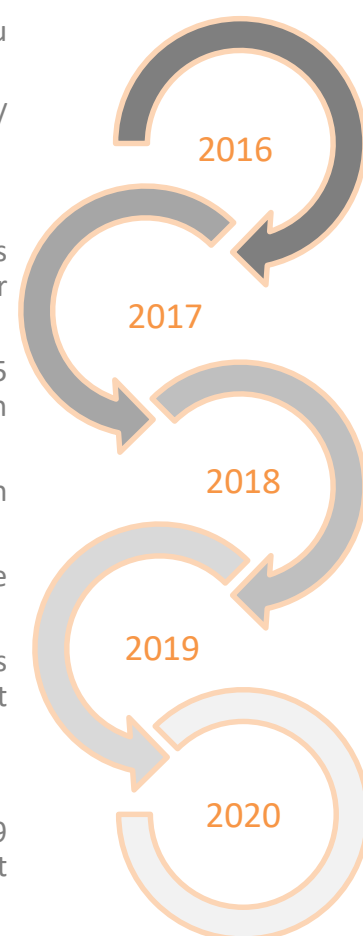
11 septembre 2019 : arrêté relatif au modèle du rapport d'activité de la conférence des financeurs de l'habitat inclusif

20 novembre 2019 : nomination par le Premier Ministre de Denis Piveteau pour la réalisation d'une mission relative à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le déploiement à grande échelle de l'habitat inclusif.

12 juin 2020 : remise du rapport « Demain, je pourrais choisir d'habiter avec vous » par Denis Piveteau et Jacques Wolfrom au Premier Ministre intégrant 12 idées actions.

12 novembre 2020 : vote de l'amendement habitat aide à la vie partagée à l'unanimité au Sénat.

1er avril 2021 : visite de Brigitte Macron et Sophie Cluzel à la Villa Elena de Malakoff.





Notre solution :
L'inclusion par
le logement et les services

Notre solution : L'inclusion par le logement et les services

L'association Le Club des Six a pour but, sur l'ensemble du territoire français, de proposer des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés et d'œuvrer pour la promotion de leur inclusion sociale. Ainsi, l'association crée et gère des habitats inclusifs sous forme de colocations au sein desquelles six adultes en situation de handicap choisissent de vivre sous un même toit et de (re)trouver ensemble, leur place de citoyens.

Les activités collectives destinées à renforcer la cohésion sociale du groupe sont autant d'ouvertures vers autrui et sur le monde extérieur. Elles leur permettent de retrouver confiance en eux et de progresser vers une meilleure autonomie. Les colocataires partagent des espaces et des activités. Chacun bénéficie aussi d'un espace individuel, d'un chez-soi. En fonction de ses envies et de ses capacités, chaque colocataire est encouragé à choisir ses activités. Il est acteur de sa propre vie dans son quotidien (cuisiner, faire ses courses, son ménage, son marché...).

Notre concept s'adresse à toutes les formes de handicaps physiques ou cognitifs dès lors qu'ils sont compatibles avec la vie à plusieurs. Nos colocations souhaitent volontairement accueillir différents types de handicaps sous un même toit, tout en veillant à la compatibilité des personnalités, des besoins, des rythmes et des centres d'intérêt de chacun.

Nous sommes convaincus que la capacité de cohabitation au sein d'un groupe n'est pas liée à un type de handicap mais bien au tempérament de chacun et à son envie du vivre-ensemble.



Nos colocations pour personnes en situation de handicap sont des lieux de vie accueillant 6 colocataires, permettant de combattre l'isolement et de retrouver une identité sociale au sein d'un groupe et, plus globalement, au sein de la société.

Un projet individuel qui s'exprime au sein d'un projet collectif. Vivre à plusieurs, mais chacun chez soi.

Nos missions-clés :

- ❖ Élaborer des réponses adaptées aux besoins de chaque colocataire pour favoriser un état de bien-être.
- ❖ Permettre à la personne de s'épanouir au sein d'un lieu de vie, proposant des temps de vie quotidiens et des temps d'activités.
- ❖ Développer des moyens permettant de réduire et compenser leurs difficultés.
- ❖ Privilégier les apprentissages propres à l'acquisition d'une plus grande autonomie et autodétermination au quotidien.
- ❖ Favoriser l'intégration sociale par la mise en place d'activités tournées vers l'extérieur.

NOS OBJECTIFS NOTRE MISSION

La mutualisation des heures d'aide humaine

La Prestation Compensatoire du Handicap (PCH) attribuée et financée par le département est destinée à compenser les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Elle couvre une partie des charges générées par le recours à l'aide humaine, l'aide technique ou des frais d'adaptation du logement.

Cette aide, exprimée en nombre d'heures attribuées, ne couvre que rarement 24h/24 et ne permet pas à ses bénéficiaires de vivre de manière indépendante. Or, rester seul, ne serait-ce que quelques heures, est exclu pour la plupart d'entre eux.



Notre projet de colocation repose sur la mise en commun partielle des aides attribuées individuellement, ce qui permet d'assurer la présence permanente d'au moins un aidant, 24h/24. L'équipe encadrante est ainsi dimensionnée proportionnellement aux aides perçues par l'ensemble des colocataires.

Ces derniers n'ont donc pas de frais résiduels de personnel à supporter. En fonction du nombre d'heures de PCH partiellement mises en commun, 4 à 9 emplois à temps plein sont ainsi créés. Ces professionnels accompagnent nos colocataires dans les actes essentiels de la vie quotidienne, ils assurent leur stimulation et leur inclusion dans le tissu social. L'équipe pluridisciplinaire est constituée d'Aides Médico-Psychologique, d'Auxiliaires de Vie Sociale et d'Aide-Soignant(es). Elle est encadrée par un(e) Educateur/trice Spécialisé(e) ou qualification équivalente.

Ce système de mise en commun partielle des charges et des heures allouées à l'aide humaine permet à chaque colocataire de conserver un « reste-à-vivre » équivalent à environ 40% de leur allocation AAH.

Assurer des conditions de vie confortables aux colocataires

Sur le même principe, l'association Le Club des Six répartit les frais d'hébergement tels que le loyer, les charges locatives, les frais d'alimentation et les dépenses d'entretien du bâtiment entre les colocataires.

Dépenses mensuelles

Hébergement

- ❖ Loyer : **463€ HC + 27€ charges** (moyenne, selon localisation et surface)
- ❖ Frais de vie partagés : **350€** (adaptés au coût local de la vie)

>> **Total de 840€**

Accompagnement humain

- ❖ Facturation au **taux plancher de PCH** en vigueur dans le Département
- ❖ **Mutualisation partielle** des plans PCH
- ❖ Reste à charge : **0€**

>> **Total de 0€**

Ressources mensuelles

- > AAH : **900€**
- > APL : **166€**
- > MVA (attribuée sous conditions) : **105€**

>> **Total entre 1066€ et 1171€**

- ❖ **Reste à vivre moyen : entre 266€ et 371€,**
- ❖ **soit entre 30% et 41% de l'AAH (vs 30% en ESMS)**

Les bénéficiaires

Nos colocations sont ouvertes à toute personne vivant avec un handicap et en capacité de vivre en collectivité. A titre d'exemple, voici des exemples de handicaps portés par nos colocataires :

Vascularité aiguë Maladie des os de verre Autisme Syndrome de Cornelia de Lange
Maladie de Charcot Dystonie généralisée Lésions cérébrales Maladies neurodégénératives
Handicaps moteurs Trisomie 21 Dyskinésie périphérique Maladie de Hirschsprung Hémiplegie
Myopathie des ceintures Troubles cognitifs Maladie de Huntington Ataxie de Friedreich

Profil

- ❖ Hommes ou femmes majeurs,
- ❖ Personnes ayant exprimé le souhait de vivre au sein de cette forme d'habitat
- ❖ Un niveau relatif d'autonomie,
- ❖ Mobilité réduite ou non,
- ❖ En activité professionnelle ou non,
- ❖ Déficiences physiques et cognitives impliquant un besoin d'accompagnement et d'encadrement,
- ❖ Assistance médicale ou paramédicale limitée et ponctuelle.



(Re)donner un sens à sa vie par le partage et l'inclusion

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on ne s'ennuie pas dans les colocations du Club des Six. Outre le fait que chacun participe dans la mesure de ses capacités à toutes les activités ménagères (courses, ménage, lessives, cuisine...), de nombreuses animations sportives et culturelles sont proposées aux colocataires, qui s'avèrent pour la grande majorité toujours partants pour explorer des champs de possibilités qu'ils n'auraient jamais imaginé découvrir avant leur installation dans leur chez-eux.

Mais nos colocataires sont avant tout soucieux de connaître **une inclusion professionnelle et sociale** en dehors des animations proposées par les encadrants lorsque cela leur est possible : le travail, c'est bon pour la santé, pour l'estime de soi et pour l'ouverture d'esprit de l'entourage !



- ❖ Centre occupationnel de jour
- ❖ Travail en ESAT
- ❖ Bénévolat en ferme pédagogique, en jardinerie, en centre équestre, en crèche, en distribution de repas...
- ❖ Journalisme
- ❖ Photographie professionnelle

Le Club des Six est une association à but non lucratif (loi 1901) qui regroupe les colocataires et leurs familles. A ce titre :

- ❖ Il est le locataire principal des espaces consacrés à la colocation et sous-loue aux colocataires,
- ❖ Il mutualise les frais d'hébergement (charges et alimentation) entre les colocataires,
- ❖ Il participe au projet de fonctionnement, mandate le prestataire SAP et en évalue la qualité.
- ❖ Sa vocation première : œuvrer pour l'insertion des personnes en situation de handicap.

Pour assurer la réalisation, le fonctionnement et l'animation des projets d'habitat inclusif, Le Club des Six s'appuie sur des partenaires qui le soutiennent de la phase de projet à l'ouverture des colocations... et même au-delà !

Nous pouvons ainsi compter sur des foncières pour la construction ou réhabilitation des habitats adaptés aux besoins de personnes vivant avec un handicap.

Les services à la personne indispensables à la vie quotidienne des colocataires sont assurés par des organismes de Services à la personne.



Quelques soutiens





Impact social

Notre premier site, la Villa Sabrina, a ouvert en juin 2014. Depuis lors, six nouvelles colocations ont ouvert leurs portes. Ce sont désormais plus de 35 personnes porteuses de handicaps différents, de 20 à 56 ans, qui y cohabitent. Elles sont accompagnées dans leur quotidien par une quarantaine d'intervenants qui les aident à mettre en œuvre leur projet de vie et leur proposent des sorties et des activités, facilitant ainsi leur insertion sociale. Le bilan de ces six premiers projets est très positif :

- ❖ De réels progrès en termes de gain d'autonomie pour nos colocataires,
- ❖ Une excellente intégration au sein des villes, villages et quartiers et des forts liens sociaux avec les autres citoyens ;
- ❖ Des équipes d'intervenants motivées et impliquées ;
- ❖ Des familles rassurées.



Mesure de l'impact social

L'inclusion sociale est pensée en termes de besoins de tous au cœur du quartier d'implantation de la colocation. La stimulation sociale est en effet le principal vecteur de progrès pour les personnes en situation de handicap. Il s'agira également de faire venir « l'extérieur à l'intérieur » par le biais de partenariats et d'actions communes avec des associations, des crèches, des écoles, des maisons de retraite, etc. Cet impact social est d'autant plus favorisé par la petite taille du groupe.

Impact sur les colocataires

Vivre sous forme de colocation permet aux personnes handicapées d'améliorer leur bien-être, de faciliter la création de liens avec les autres et de développer leur autonomie. L'étude de mesure d'impact social menée en 2020 exprime que :

- ❖ 90% des colocataires estiment qu'ils ont progressé depuis leur arrivée
- ❖ 90% estiment qu'ils se sentent bien dans ce nouvel habitat.
- ❖ 76% affirment qu'ils sont plus libres de choisir ce qu'ils souhaitent faire.
- ❖ 86% sentent leur famille rassurée de les savoir dans la colocation.
- ❖ 67% déclarent avoir le projet de quitter un jour la colocation pour un logement plus autonome.



Impact sur les familles et les proches aidants

Tous les aidants familiaux partagent l'inquiétude de l'avenir de leur proche handicapé. « Que deviendra-t-il/elle quand je ne serai plus là, que je ne pourrai plus m'occuper de lui/d'elle ? » - cette question génère beaucoup d'angoisse. Nous apportons une solution pérenne et apaisante en proposant un lieu de vie quasi ordinaire et l'aide humaine adaptée aux besoins de chacun. Les visites sont possibles grâce à l'espace invités prévu au sein de la colocation : les familles et amis peuvent temporairement séjourner sur place et partager le quotidien de leur proche. L'étude de mesure d'impact social menée en 2020 exprime que :

- ❖ 80% des familles sont convaincues que la colocation est la solution d'habitat qui correspond le mieux au projet de vie de leur proche
- ❖ 100% sont rassurées de savoir leur proche en sécurité au quotidien
- ❖ 90% sont soulagées pour l'avenir de leur proche handicapé.
- ❖ Plus d'une famille sur deux nous indiquent avoir la possibilité de passer plus de temps avec les autres membres de leur famille

Impact sur l'équipe d'intervenants

Les intervenants professionnels s'épanouissent dans un cadre de travail innovant qui leur permet de rapidement tisser des liens individuels avec les colocataires. Travailler auprès d'un petit groupe de six à huit personnes et au sein d'un domicile collectif privé présente de nombreux avantages par rapport aux lieux de travail plus classiques du secteur médico-social ou du travail seul, au domicile des bénéficiaires (lien humain, temps à consacrer à chacun, travail individuel et collectif, dynamique d'équipe, moins d'isolement etc.). Exercer un métier qui a du sens au sein d'un projet porteur d'une valeur sociale positive.

- ❖ 100% de nos intervenants affirment que travailler au sein de la colocation leur permet d'accorder davantage de temps à la relation humaine.
- ❖ Le travail d'équipe est jugé plus motivant par 92% de nos intervenants.
- ❖ 85% estiment que travailler au Club des Six a modifié le regard qu'ils portaient sur les personnes en situation de handicap.

Impact sur l'environnement social

Le projet fédère une communauté avec les autres citoyens ; il rend aux colocataires une véritable place dans la Cité. Les échanges quotidiens entre les uns et les autres permettent à chacun de mieux se connaître, de vivre ensemble et de changer le regard sur le handicap.

Le dynamisme du Club des Six repose aussi sur l'investissement des habitants, à travers le voisinage immédiat, les commerçants, les prestataires externes... dont les actions sont fondamentales pour que les colocataires retrouvent une vie ordinaire.

Ces actions solidaires peuvent prendre la forme de rencontres ou sorties communes avec d'autres structures et associations du territoire, l'intervention de bénévoles qui viennent faire des jeux de société, donner un cours de chant, animer des discussions sur des sujets d'actualité, les emmener en balade, etc...

- ❖ Deux tiers des personnes interrogées déclarent que bien qu'au début ils n'étaient pas totalement à l'aise avec les colocataires, ils n'ont désormais plus aucune appréhension à les fréquenter
- ❖ 89% d'entre eux ont même le sentiment de participer à leur intégration citoyenne.

L'environnement extérieur s'est habitué à la présence du groupe en situation de handicap et y trouve un sentiment d'utilité sociale et de solidarité.

Le projet fédère **une communauté avec les autres citoyens** ; il rend aux colocataires une véritable place dans la Cité. Les échanges quotidiens entre les uns et les autres permettent à chacun de mieux se connaître, de vivre ensemble et de **changer le regard sur le handicap**.

Le dynamisme du Club des Six repose aussi sur l'investissement des habitants, dont les actions sont fondamentales pour nos colocataires. Les bénévoles agissent à tous les niveaux, selon le temps qu'ils peuvent consacrer, selon leur savoir-faire ou tout simplement selon leurs envies.





Témoignages |

Sabrina, colocataire

« Je vais à la crèche afin que les enfants aient une ouverture d'esprit sur le handicap. Au début, je pense que le regard était fixé sur mon fauteuil roulant, mais plus aujourd'hui. Aujourd'hui, ils me voient comme une femme. Et je sens bien que j'ai été utile à quelque chose. »

Jérôme, colocataire

« Ma vie en colocation au Club des Six me permet de ne pas être seul, d'être accompagné, de me sentir entouré et en confiance, et surtout de pouvoir évoluer chaque jour pour me sentir en bonne santé avec d'autres personnes « comme moi ». Libre et indépendant. »

Bénédicte, sœur de Jérôme

« Lors de mon dernier séjour chez Jérôme, j'étais heureuse de constater à quel point chacun des colocataires avait sa propre activité d'utilité sociale qui leur permet de s'intégrer socialement. En partageant mes repas avec eux, j'ai vu aussi à quel point ce moment était convivial. Tout le monde met la main à la patte, il y a beaucoup d'échanges entre les colocataires et les intervenants. Il y a peu de contraintes au niveau des horaires, notamment lors des repas, ce qui est très appréciable pour les colocs. L'instauration de la soirée apéro du mardi soir est géniale ! Jérôme a fait de supers pizzas, l'ambiance était détendue et tout le monde apprécie cette soirée spéciale dans la semaine. Je découvre aussi les sorties où tout le monde participe comme la soirée bowling avec repas à l'extérieur. Finalement, tout est mis en place pour que chacun mène un quotidien dans la normalité, en passant par les activités agréables mais également les corvées ménagères de manière à ce que leur vie soit le plus semblable possible à la vie quotidienne de tout un chacun. »

Eric, locataire

« Il me serait difficile d'être mieux ! Je suis locataire « en haut » ; il suffit que je demande quelque chose, tout le monde est à mon écoute. Je suis autonome mais handicapé moi aussi, et il y a beaucoup d'entraide partout ici ! Le handicap est invisible, les colocs vivent comme tout le monde et passent inaperçus, car on est habitué à les voir. C'est un beau lieu de vie ».

Julie, intervenante

« Cela fait un an et demi que je travaille à la Villa Sabrina. Ce nouveau poste au sein d'une colocation me permet d'être beaucoup plus présente et de soutenir les colocataires dans la gestion de leur quotidien. J'interviens chez eux et les accompagne dans les actes essentiels de la vie. En petit comité, la proximité intervenant/coloc' est facilitée : il se crée une véritable relation de confiance qui permet un approfondissement de leurs objectifs individuels. »

Monsieur JOBERT, Maire de La Croix Valmer

« Ce qui a changé depuis la mise en place de la Villa Sabrina, c'est que les colocataires font partie des Croisiens, ce SONT des Croisiens... Ils participent à la vie sociale ; dès qu'il y a une manifestation, ils y participent, soit en tant qu'acteurs quand ils animent la buvette, soit en tant que spectateurs... C'est un enrichissement pour la Croix Valmer et la mutualisation de leurs heures a permis de réaliser des embauches ».

Clara SELVA, responsable d'équipe

La Villa Sabrina a mis à profit la période du confinement pour continuer d'investir les espaces extérieurs. Un potager a été mis en place et nous avons accueilli Gisèle et Monique : deux poules pour qui un grand poulailler a été construit. En août, une nouvelle locataire a également rejoint la colocation : Chloé, petite chatte adoptée par un des colocataires.



Marie, commerçante à La Croix Valmer

« Nous apprécions de voir les colocataires à la boulangerie tous les matins, ils font partie de notre quotidien, tout comme nous rythmons le leur. Ils sont intégrés à la vie de la boulangerie. »

Sophie, salariée de la crèche municipale

« La venue de Sabrina à la crèche brise les frontières dans un climat de solidarité, de respect, de cohésion et de partage. Les enfants font attention à elle car ils savent qu'elle leur donne de son temps en partageant ses chansons avec eux. L'enfant est capable d'être et de faire en gommant toutes les différences liées au handicap. Il pose des questions, mais sans aucun malaise, et c'est de ça dont les personnes différentes ont besoin : oublier leur différence, ne serait-ce qu'un instant. »

Alicia, Coordinatrice Vie Sociale et Partagée – Villa Romane

Dès ma rencontre avec Éric, il m'a fait part de son projet de retrouver sa vie en logement autonome. Après un parcours en milieu ordinaire, puis en résidence occupationnelle, la colocation a été pour lui un tremplin pour renouer des liens sociaux et prendre le temps de construire un nouveau projet de vie autonome sur l'extérieur. Si la première initiative d'Éric était de trouver un logement social sur Bordeaux, l'inquiétude de se sentir seul et isolé pouvait remettre en question son projet. Après des vacances dans la colocation de Saint Augustin, dont le projet bénéficie de logements sociaux attenants à la colocation, l'idée du projet d'intégrer des logements sociaux proposés par les partenaires du Club des Six. Cette possibilité n'est pas envisageable sur la ville de Bordeaux, qu'Éric affectionne particulièrement, étant donné que le projet actuel de par sa construction ne bénéficie pas de ce service. Or, Éric s'est souvenu, lors de nos échanges sur le projet de Virazeil, que des logements sociaux allaient être disponibles pour le mois de juin. Restant proche de la ville de Bordeaux : 1h15 en voiture, 1h en train, la localisation correspondait à ses envies. De plus, dans ce projet, la proximité avec une colocation le rassure pour conserver des liens sociaux, partager des bons moments et aussi son expérience en tant qu'ancien colocataire. Aujourd'hui nous accompagnons Éric dans toutes les démarches en lien avec son départ et son intégration dans un des appartements autonomes de Virazeil. A ce jour, Éric est heureux de son expérience de colocataire et envisage à l'avenir de devenir un bénévole du Club des Six.

Jean-Marc - Coordinateur Vie sociale et partagée

Les différents membres de l'équipe expriment retrouver du sens et du temps à consacrer dans l'accompagnement apporté au quotidien, pour la cohésion des groupes de colocataires mais aussi entre collègues.

La disponibilité réinvestie ou retrouvée permet d'être davantage à l'écoute des besoins et des envies de chaque colocataire et d'œuvrer pour ajuster au mieux l'accompagnement pour plus de stimulation et d'épanouissement.

Les intervenants, ayant tous précédemment travaillé au sein d'associations et institutions médicosociales, mettent aussi en avant la proximité avec la personne soutenue dans son quotidien et reconnaissent l'opportunité d'exprimer leurs autres compétences autour de leurs centres d'intérêt au bénéfice de tous.





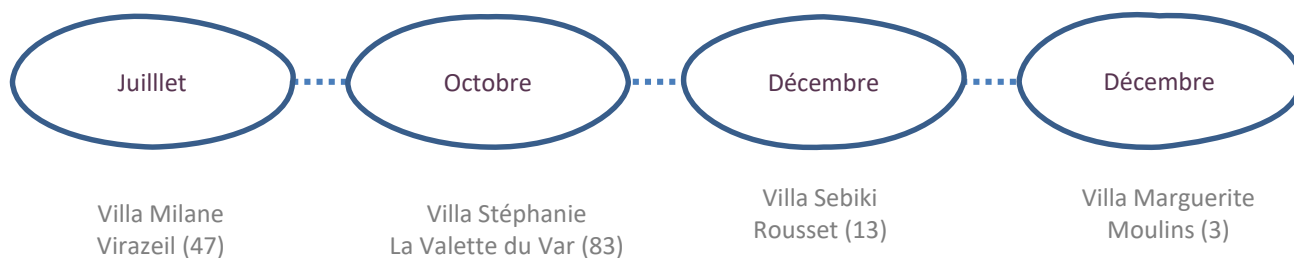
Nos colocations

Le succès exceptionnel de La Villa Sabrina a transformé cette première expérience d'Habitat Inclusif en un véritable exemple à suivre. Nous avons donc décidé d'essaimer ce modèle 100% gagnant.

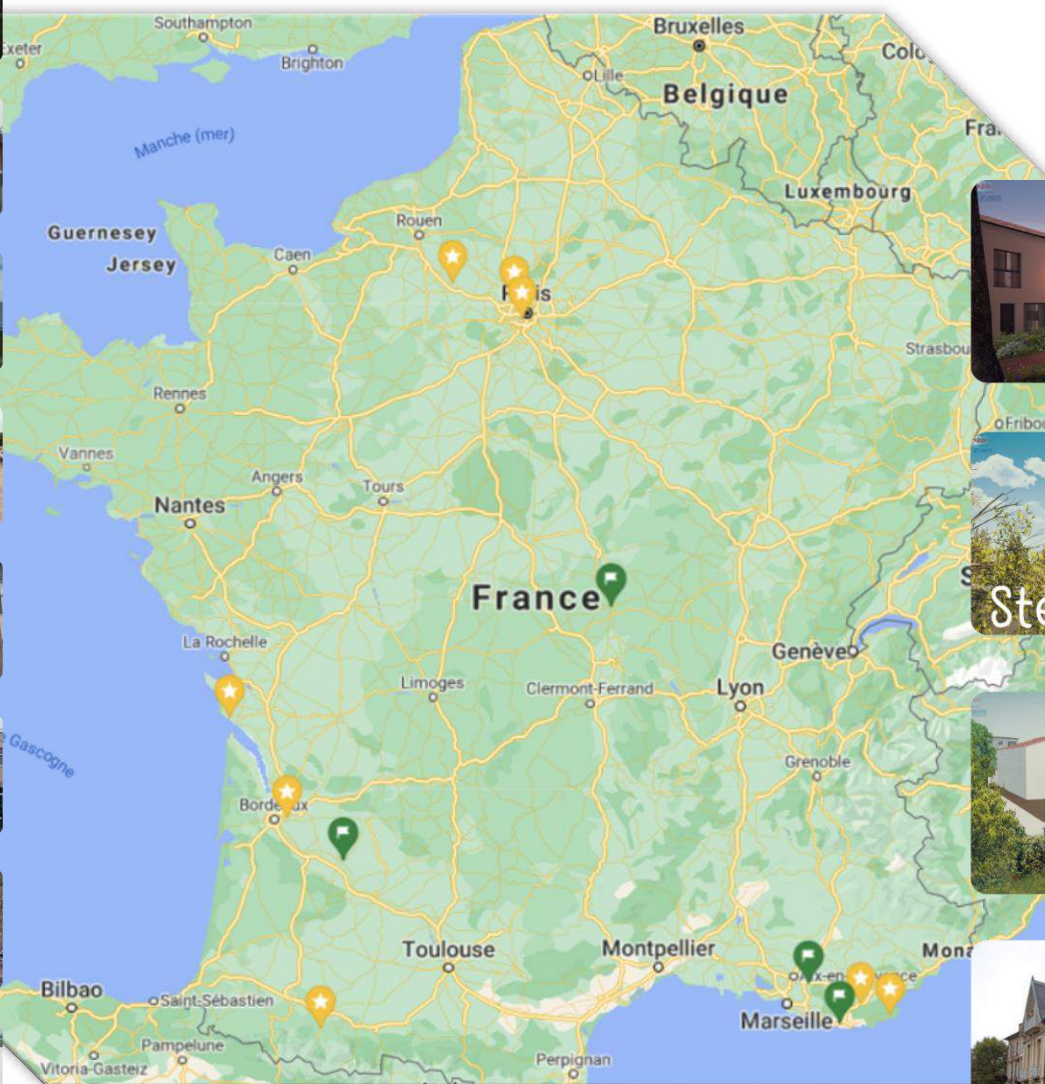


A cette date, 8 colocations Le Club des Six sont ouvertes sur le territoire national dans les départements du Var (2014 et 2019), de Charente-Maritime (2019), de Gironde (2019), des Hautes-Pyrénées (2020), de l'Eure (2020) des Hauts-de-Seine (2021).

Ouvertures 2021



Une quarantaine d'autres projets sont actuellement en cours d'étude (PC déposés et/ou autorisations SAAD en cours d'instruction et/ou constructions en cours) notamment à Peynier (13), Volx (04), Clérieux (26), Le Plessis Pâté (91), Baillargues (34), Portet-sur-Garonne (31), Darnétal (76), Dieppe (76), et plusieurs projets dans la moitié Nord de la France.





Villa Sabrina – La Croix-Valmer (83) - Depuis juin 2014

La Villa Sabrina a ouvert ses portes en juin 2014. Cette colocation est le point de départ de toute l'aventure du Club des Six. Son histoire est développée dans la section « Histoire » de ce DP (p.4). Elle est située sur la commune de La Croix-Valmer, au cœur de la Presqu'île de Saint-Tropez. Le bâtiment est implanté à 200 mètres du cœur du village, où se trouvent de nombreux commerces, commodités et l'ensemble des services publics.

Villa Romane - Pompignac (33) - Depuis avril 2019

Ce projet s'est construit autour d'Amélie, victime d'un traumatisme crânien. Le portrait de cette jeune femme de 32 ans et la détresse de ses parents ont fait écho à l'histoire de Sabrina, à l'origine de la première Villa. C'est ainsi qu'HOMNIA s'est implantée à Pompignac, une commune rurale de Gironde située à 12 km du centre de Bordeaux. Un promoteur y a construit un bâtiment constitué d'un ensemble de commerces au rez-de-chaussée et d'un 1er étage. Celui-ci a été acquis par CAP'Solidarité en VEFA (Vente en Parfait Etat d'Achèvement) pour lui faire porter une mission sociale : être le lieu d'accueil d'une nouvelle colocation. La localisation en plein cœur d'un lieu de vie animé et habité assure les échanges et l'inclusion des colocataires au sein de la ville.



Villa Amandine - St-Augustin (17) - Depuis oct. 2019

Ce projet s'est construit autour de Solange, 47 ans, qui n'a pu retourner vivre dans son logement après deux ans d'hospitalisation post-AVC car il n'était plus adapté ni à son fauteuil, ni à ses besoins. Cette Villa est constituée d'une colocation au rez-de-chaussée et de onze appartements à loyer modéré. Elle est stratégiquement située en cœur de bourg et à quelques kilomètres de Royan et de son littoral.

Villa Lucie - Pignans (83) - Depuis octobre 2019

Outre les magnifiques paysages et randonnées qu'offre le Massif des Maures, les colocataires pourront profiter du centre du village situé à seulement 150 mètres de leur logement. La colocation située en rez-de-chaussée donne sur terrasse et jardin et bénéficie d'un voisinage immédiat à travers les habitants des six logements à loyer modéré créés au 1er étage. Les colocataires se sont installés le 1er octobre et depuis, les rires et les chants emplissent ces beaux espaces.





Villa Amély – Lourdes (65) - Depuis sept. 2020

Lourdes est un centre mondial de pèlerinage depuis 1858. Le Club des Six a réhabilité un bâtiment en plein centre-ville de cette commune symbolique. Au rez-de-chaussée s'établira à l'été 2021 un tiers-lieu qui offrira plusieurs services tels qu'un espace de travail alterné, un espace de convivialité et d'échanges avec un offre de snacking, une épicerie en vrac solidaire et un espace communautaire proposant des ateliers éphémères aux habitants et aux pèlerins. Ce tiers-lieu sera animé par les locataires qui le souhaiteront habitant au sein de la colocation Le Club des Six située au 1er étage ou au sein de la colocation Dinita pour séniors située au 2^{ème} étage du bâtiment. Cinq logements à loyer modéré sont également occupés depuis l'été 2020.

Villa Capucine – Vernon (27) - Depuis oct. 2020

L'ancien bâtiment de l'Etat-major situé au cœur de la ZAC Fieschi a fait peau neuve. Cette ancienne caserne militaire accueille désormais une colocation Le Club des Six et deux appartements satellites en rez-de-chaussée. Les locataires et les colocataires du RDC s'installeront définitivement au premier trimestre 2021. Le 1er étage est constitué de neuf logements à loyer modéré occupés depuis l'été, et le 2^{ème} étage d'une crèche, d'un Groupe d'Entraide Mutuelle qui ouvrira en T2 2021 et d'un jardin suspendu.



Villa Elena – Malakoff (92) - Depuis janvier 2021

Conçue comme un lieu de vie pour une grande famille, la colocation de Malakoff se trouve dans une maison de ville d'une surface habitable totale de 330m² composée de 3 niveaux + 1 niveau de sous-sol. Elle donne sur un jardin dont une partie est déjà aménagée en terrasse. Les colocataires bénéficient également d'une grande terrasse de 50 m² située au deuxième étage de la maison. Malakoff a choisi d'incarner à son tour cette démarche innovante et porteuse de valeurs humaines fortes : le partage, l'entraide, la tolérance sont au cœur de cet habitat tourné vers l'extérieur. Le Club des Six choisi de mettre en œuvre ce projet d'inclusion Villa Sabot, à proximité directe de nombreux commerces (supermarchés, boulangeries, restaurants) et des transports en commun (ligne 13 du métro).

Villa Maya – Cormeilles-en-Parisis (95)

- Depuis mai 2021

Notre villa comportant une colocation, dix logements à loyer modéré et une micro-crèche s'inscrit parfaitement au sein du nouvel éco-quartier du Bois-Rochefort où la qualité de vie est au cœur des préoccupations de tous les acteurs. Un cadre de vie agréable est proposé aux habitants, par sa fonctionnalité avec la proximité des écoles, l'accessibilité aux transports en commun et l'implantation de nombreux commerces de proximité et centres commerciaux. Nous envisageons de créer dans le dernier local disponible de 110 m², un projet dédié à des personnes âgées en dégradation cognitive. La Villa Maya sera ainsi un lieu de vie fondé sur des valeurs de solidarité, de partage, d'entraide et de tolérance.





Quelques projets pour 2021

Été 2021, ouverture d'un tiers-lieu au RDC de la Villa Amély à Lourdes



Tiers-lieu AMASSA
RDC de la Villa Amély
19-29 avenue Général Baron Maransin - 65 100 LOURDES



INCLUSION
SOLIDARITÉ
CONVIVIALITÉ
RENCONTRES
TRAVAIL-PARTAGE

Depuis 2013, l'association **Le Club des Six** crée des lieux de vie adaptés pour des adultes en situation de handicap sous forme d'habitats partagés et accompagnés.

Dans la prolongation de sa mission d'inclusion, **Le Club des Six** ouvre son premier tiers-lieu, où les utilisateurs et visiteurs des différents espaces partageront des valeurs de solidarité, d'inclusion et de transition écologique.

Contact / Réservation
Marie-Noëlle Laurieux - Coordinatrice
06 25 36 03 66
marie-noelle.laurieux@club-des-six.fr
amassa.org





Un lieu de partage et de solidarité à travers différents espaces de coworking, d'animations, de réception, ainsi qu'une épicerie Day By Day où certains colocataires de la Villa Amély pourront travailler.

Lancement du projet **AutonmHi**

(coconstruction de cette étude avec des partenaires et porteurs de projet) :

Mesure du développement de l'autonomie et de l'autodétermination au sein de nos habitats.

Lancement du programme **ENVOLE-MOI** :

Programme d'accompagnement pour les familles pour les aider dans l'étape souvent émotionnellement difficile à vivre de la séparation avec leur proche

Etude sur la mixité des handicaps dans les colocations du Club des Six – publication intégralement dévoilée en 2021.

Quelques extraits ci-après :

L'objectif de cette étude est l'analyse de l'impact de la mixité des typologies de handicap des colocataires vivant au sein des Villas du Club des Six, sur les colocataires eux-mêmes ainsi que sur l'équipe d'intervenants qui les accompagne au quotidien.

La première partie de l'étude révèle une analyse statistique de la cohorte concernée, analyse portant sur le sexe des colocataires, leur âge ainsi que les typologies de handicap, et ce afin d'avoir une photographie de la population concernée.

La deuxième partie de l'étude est axée sur l'analyse qualitative de la mixité de handicap et en particulier son impact sur la vie quotidienne et sociale des colocataires et des intervenants (...)

Le fait le plus marquant en lien avec la mixité des handicaps telle qu'on la trouve au sein des colocations du Club des Six est le développement chez les colocataires d'une tolérance, d'une ouverture d'esprit et d'une entraide très importante. Il en est de même au sein des équipes d'intervenants qui doivent faire preuve de beaucoup de curiosité, d'adaptabilité mais pour qui cette mixité entraîne un enrichissement de leur travail et un développement important de leurs compétences. (...)





Conclusion

Un projet communautaire...

Le projet fédère tous les acteurs de la communauté autour d'un objectif commun d'inclusion sociale. Aligné sur les objectifs de l'habitat inclusif, dont un guide a été présenté en novembre 2017 par Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées, il s'agit de créer un lieu permettant aux personnes en situation de handicap de trouver une place au sein de la société. Nous y associons les habitants de la commune, les associations locales, les pouvoirs publics, les commerces, les entreprises et les infrastructures locales.

Notre devise : Ensemble c'est tout.

... fondé sur des valeurs solidaires...

La communauté ainsi créée est animée par un engagement résolument solidaire de tous les acteurs. Chacun à son niveau participe à rendre le projet humain en développant les liens sociaux entre les membres dans un objectif de bien-être de tous.

Notre philosophie : Votre don est généreux, votre action est solidaire.

... développant un état d'esprit entrepreneurial...

Le secteur social n'est plus réservé aux associations. Un nouveau modèle d'entrepreneuriat émerge depuis quelques années en France et dans le monde : celui des entrepreneurs sociaux. Nous proposons à nos collaborateurs d'exercer leur métier dans un état d'esprit entrepreneurial en y mettant toute leur passion et en valorisant les compétences de chacun.

Notre organisation : Impliquer les opérationnels dans la réussite du projet.

... générateur d'impact social...

Nous sommes tous bénéficiaires de l'impact social généré par cet écosystème vertueux : les colocataires, leurs proches, les citoyens, les professionnels, la commune et les pouvoirs publics.

Notre force : un projet qui nous rend tous acteurs de sa réussite.

... construit autour d'un modèle économique efficace.

Chaque membre de notre groupement solidaire crée la valeur nécessaire pour financer sa croissance et assurer sa propre pérennité, et donc celle du projet global. Au-delà des dispositifs légaux liés à notre projet, nous ne sollicitons aucune subvention afin de nous développer de manière stable et en toute autonomie.

Notre choix : Développer un modèle économiquement autonome.

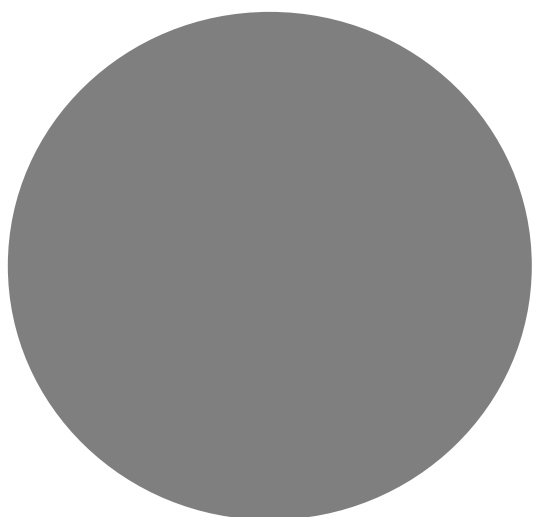


Contacts presse

Maïté Borde : 06 75 46 43 80

Lali Dugelay : 06 21 27 24 70

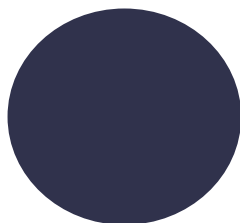
presse@club-des-six.fr



club-des-six.fr



linkedin.com/company/clubdes6



facebook.com/Clubdes6



twitter.com/clubdessix

Dernières mentions presse

